



Lettre d'information N° 11

6, rue Colette Besson
Olonne sur Mer
85340 Les Sables d'Olonne

Olonne, le 13 mai 2019

Tél : 07 83 47 59 61
Nouveau numéro

Chères lectrices, chers lecteurs

La lettre n°11 est là ! Vous l'attendiez sûrement....

Et pour commencer, une information transmise par Emmaüs :

Le délit de solidarité n'est pas conforme à la constitution !

« Dans sa décision du 6 juillet dernier, le Conseil Constitutionnel a censuré le délit de solidarité et consacré par là-même, et pour la première fois, la valeur constitutionnelle du principe de fraternité. La loi Asile et Immigration a ainsi été amendée, rendant légale l'aide au séjour irrégulier d'un étranger lorsque celle-ci est faite dans un « but exclusivement humanitaire » (article 38) »

Une très bonne décision rendant légale notre action.

De bonnes nouvelles à partager

***Une étape franchie pour Eric**

« c'est bien moi Eric. j'avais perdu toutes vos coordonnées. Je vais très bien chez moi à Kinshasa avec ma petite famille malgré ces 33°. merci infiniment pour tout et mes salutations à toute l'équipe. Vous êtes les meilleurs. Encore merci beaucoup ».

* **Khalil**, est toujours à Champ-saint- Père et a obtenu Son titre de séjour pour 10 ans. Il a effectué un stage en cuisine à l'EHPAD et pourrait peut-être y retourner pendant les vacances pour y faire des remplacements. Il est en démarche pour trouver un emploi.

* **Nanta** va bien. Elle travaille à « Graine d'idées » en insertion professionnelle en cuisine et maraîchage. Elle loge dans une résidence sociale « Cécile sauvage » à La Roche-sur-Yon.

* **Job** est en recherche de logement pour sa famille. Il travaille à Belleville au sein de l'entreprise Beneteau. Il reste pour le moment chez Paul Billaud, qui assure les aller et retours au travail. Nana et Téhilah restent aux Moutiers. Quelques problèmes pour les week-end.

* **Amélie** : Voici le témoignage de Marie-Anne et Paul

« UNE BELLE AVENTURE REUNIONNAISE

Pendant presque un an, nous avons suivi, aidé, conseillé, encouragé, « bousculé » parfois Monsieur et Madame BEKKARI avec leurs deux enfants (3 ans et 1 an actuellement).

Le père de famille ne trouvait pas ici le travail qui lui aurait convenu ; il a cherché en région parisienne, mais sans succès ; finalement, il a quitté la maison d'Olonne pour « faire sa vie » ailleurs.

Amélie, très courageuse, a élevé seule ses enfants Eden et Aymen ; elle les a mis à l'école et à la crèche (ils ont beaucoup bénéficié de la vie en collectivité) ; elle a fait du bénévolat à la Croix Rouge pour financer son permis de conduire... qu'elle a obtenu au premier essai le 25 avril 2019.

Ne pouvant envisager un travail régulier à cause de ses enfants, et souffrant de la solitude, elle a envisagé de rejoindre sa famille dans l'île de la Réunion. L'association l'a encouragée en ce sens.

C'est donc à Orly qu'elle nous a quittés le 27 avril pour prendre l'avion en direction de la Réunion ; pour ses enfants, c'était leur baptême de l'air.

Bon vent, Amélie, avec votre famille dans cette île lointaine mais bien française !

Quelques photos de ce nouveau départ. Nous ne vous oublions pas ! »



***Zoïr** nous écrit :

« Je suis en stage à Toulon cette année, j'ai commencé il y a un mois de cela. Je termine mes études cette année, il me reste à trouver un travail et puis je me stabilise.

Pour le reste tout va bien.

Merci pour votre coup de main et pour votre aide, c'est très gentil, vous restez toujours dans ma mémoire, je n'oublierai pas ce que vous avez fait pour moi merci infiniment. Mes salutations à tous les membres de l'association. A bientôt j'espère. »

Vie de l'association.

Les manifestations n'ont pas manqué à notre association depuis la lettre n° 10 !

_ Le 2 avril, deux collèges des Sables d'Olonne : Amiral et Bourgenay, ont sollicité notre association pour présenter et faire connaître notre action. Toute la journée, André, Anita, Jacques et Paul ainsi que Khalil ont témoigné.

Voici le témoignage de Khalil :

« Mardi 2 avril 2019, j'ai eu la chance et le privilège d'être invité par des associations pour une campagne de sensibilisation sur les migrations qui s'est déroulée aux Sables d'Olonne.

Dès le matin, un des membres de l'association cent pour un est venu me chercher pour aller à l'école où devait se tenir le forum. Mon rôle consistait à témoigner en tant que migrant et je n'ai pas été forcé de le faire. Mais pour ma part j'ai trouvé ça comme une manière de me libérer de mon angoisse car depuis ma venue en France, c'était la première occasion pour moi de m'exprimer sur ma véritable histoire c'est à dire, les contraintes qui m'ont fait fuir en abandonnant ma famille, mes frères et mes amours qui me manquent tant.

Arrivé aux Sables d'Olonne à 10h je me suis retrouvé avec les responsables de plusieurs associations (cent pour un, la Cimade, association welcom...) pour ne citer qu'elles. J'étais le seul migrant qui a voulu faire passer son témoignage auprès des élèves. Je précise que la directrice de l'école était très contente de me voir pour participer à ce forum et ils ont procédé à la répartition des groupes.

J'ai eu la chance d'être avec Mr Paul qui devait me présenter aux élèves. Je me suis exprimé de manière claire et précise sur mon histoire. Quand je racontais mon histoire, les enfants étaient tous pâles, calmes. Quand j'ai raconté mon histoire, certains élèves ne parvenaient pas à garder les larmes et moi aussi ça m'a mené à pleurer. J'ai passé mon message dans 7 classes différentes, tous des collégiens.

Les responsables des associations m'ont félicité pour mon courage et ma participation. Mr Paul et la présidente de l'association cent pour un m'ont raccompagné à mon hébergement à Champ Saint Père.

Aujourd'hui Dieu merci l'état français m'a accordé le permis de séjour et je souhaiterais remercier tous ceux qui m'ont accompagné, soutenu dans mes démarches administratives, surtout à l'association cent pour un, un organisme à qui je dois beaucoup et à sa deuxième vice- présidente en la personne de Muriel qui est en quelque sorte comme une mère pour moi. »

_ Le 6 avril, à l'initiative du Collectif « Vivre Ensemble » une dizaine d'associations a organisé « La Journée des Talents ». Une première pour toutes ces associations. Le but était de proposer aux personnes accueillies et aux bénévoles de vivre ensemble une journée de rencontre, de détente où chacun, chacune a pu exprimer ses talents. Des ateliers variés animés par les uns et les autres ont permis de valoriser les talents et de consolider les liens entre toutes les personnes présentes. Un récital a été donné par les jumeaux Pascale et Stephan, de la Communauté d'Emmaüs, auteurs-compositeurs s'accompagnant à la guitare et à la batterie. Ont suivi différentes prestations : chorale, poésie, défilé de mode, où chanteurs, poètes et mannequins ont recueilli beaucoup de succès. Grâce aux talents de nombreuses cuisinières, « des plats faits maison » ont permis d'offrir un dîner partagé pour 140 personnes. La soirée s'est achevée par le concert des « Sans voix », groupe de rock, mené par le chanteur Pierre Favre, qui donne la parole aux personnes abîmées par la vie avec leurs propres mots. Bravo à tous et à toutes !

_ Le 25 avril, à Bourgenay, l'association accueillait 70 femmes, de nationalités très différentes, invitées par Emmaüs Pays de la Loire, pour une journée de rencontre. Ce fut une journée riche d'échanges même s'il était parfois difficile de se comprendre ! Un temps de dialogue entre ces femmes a occupé la matinée, suivi par un repas, puis une promenade en bord de mer et la visite du site, puis une petite collation pour se réchauffer, avant de se quitter. Toutes étaient ravies de cette journée riche et dépaysante.

_ Le 4 mai, une soirée théâtre organisée à Grosbreuil a connu un vif succès. Une soixantaine de personnes se sont déplacées pour venir écouter et applaudir quelques saynètes réalisées pour la troupe de théâtre et Evelyne Floury-Tingaud, excellente comédienne, qui a présenté « Plum' d'Elles ». Le bénéfice de cette soirée était au profit de « Cent pour un ». Merci à tous et à toutes, acteurs et bénévoles qui ont largement contribué à cette réalisation.

Et pour terminer cette lettre, une autre information, encore transmise par Emmaüs, mais dont vous avez peut-être déjà eu connaissance :

« Vendée. Le collectif Vivre ensemble l'hospitalité, qui regroupe huit associations dont Emmaüs, alerte sur la situation des dizaines de personnes à la rue aux Sables-d'Olonne. Leur situation est peu connue des habitants. « C'est une découverte pour beaucoup, même pour nous au début » indique un membre de l'association Cent Pour Un, aussi membre du collectif, qui a déjà permis d'héberger 66 personnes, dont 23 enfants, en un an ».

Ouest France – 19.1

Depuis la création de l'association, jusqu'au 30 avril 2019, nous avons accueilli 85 personnes dont 29 personnes isolées, 7 familles monoparentales, 5 couples sans enfants, 6 couples avec enfants et 27 enfants.

Bonne lecture à vous, portez-vous bien et continuez à nous aider. Nous vous remercions de tout coeur.

L'équipe de « CENT POUR UN Vendée-Ouest »